ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

BCE

Question écrite n° 63703

Texte de la question

Préoccupée par les risques de dérapages budgétaires après l'assouplissement du pacte de stabilité et de croissance de la zone euro, sur lequel les ministres des finances des Vingt-Cinq se sont mis d'accord dernièrement, la Banque centrale européenne (BCE) hausse le ton. Cette dernière craint que des modifications de la partie corrective du pacte nuisent à la crédibilité du cadre budgétaire de l'Union européenne et des politiques budgétaires dans les États membres de la zone euro. Attachée à préserver sa crédibilité, la BCE a prévenu que l'opinion et les marchés peuvent faire confiance au conseil des gouverneurs pour qu'il continue à s'engager fermement à assurer sa mission de maintien de la stabilité des prix. Ce qui veut dire clairement que la politique budgétaire continuera d'être un des critères qu'elle prend en compte pour fixer les taux d'intérêt. En novembre 2003, le conseil des gouverneurs avait déjà regretté la suspension des sanctions à l'encontre de la France et de l'Allemagne, estimant qu'elle recelait « de graves dangers ». Le ton volontairement dramatisant adopté par la BCE reflète le point moyen des opinions au sein du conseil des gouverneurs. Or si l'on y regarde de plus près, la leçon de morale ultralibérale des gouverneurs de banques centrales relève de la tartufferie puisqu'il est notoirement prouvé qu'en France les prix à la consommation se sont littéralement envolés depuis 2002. Une fois de plus, les grands argentiers européens prônent l'épouvantail budgétaire dans le seul but de préserver l'assise plus que dorée du monde ultralibéral qui essaye malignement de battre en brèche plus d'un siècle d'avancées sociales. Il semble donc urgent que soit rapidement mis fin à l'indépendance de la BCE qui est de toute évidence néfaste pour l'intérêt de l'ensemble des citoyens. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de lui indiquer s'il entend proposer à ses collègues européens que la BCE soit replacée dans les plus brefs délais sous la tutelle politique du conseil des chefs de gouvernement des pays de la zone euro.

Données clés

Auteur : Mme Chantal Robin-Rodrigo
Circonscription : Hautes-Pyrénées (2e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 63703
Rubrique : Union européenne
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 avril 2005, page 4162